
De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien

Donald Dennie

La Revue du Nouvel Ontario, par l'entremise des auteurs qui l'inaugurent et par la philosophie qui l'inspire, véhicule, il est évident, une idéologie précise, nationaliste, qui part du principe qu'il existe en sol ontarien une «société franco-ontarienne», laquelle est soit en voie d'assimilation ou d'épanouissement, mais dont on traite comme s'il s'agit d'un organisme vivant, aux contours bien délimités. Ce principe est, en général, pris pour acquis; il s'agit d'une donnée que l'on ne questionne pas.

Cet article veut justement mettre en question ce principe de départ, l'analyser en tant qu'idéologie, la relier à ses définisseurs, en examiner les fonctions et enfin la replacer dans le contexte de cette «société franco-ontarienne» pour tenter d'en saisir la portée. En somme, ce texte veut démontrer que s'il est difficile d'être Franco-Ontarien, comme l'affirme Pierre Savard au début de la Revue, il est encore plus difficile d'être idéologue franco-ontarien.

L'idéologie franco-ontarienne: ses thèmes

«Une idéologie est un système global plus ou moins

rigoureux de concepts, d'images, de mythes, de représentations qui dans une société donnée affirme une hiérarchie de valeurs et vise à modeler les comportements individuels et collectifs. Ce système d'idées est lié sociologiquement à un groupe économique, politique, ethnique ou autre, exprimant et justifiant les intérêts plus ou moins conscients de ce groupe. L'idéologie est enfin une incitation à agir dans telle ou telle direction en fonction d'un jugement de valeur. Elle a principalement quatre fonctions: elle rationalise une vision du monde et la présente comme universelle, elle cherche à «éternaliser» des valeurs particulières, en ce sens elle est anhistorique. Elle est apologétique en légitimant des structures de classes et la domination d'une classe. Elle est mystificatrice car elle déguise plus ou moins consciemment la nature réelle d'une situation, masque de cette façon les intérêts de classe et cherche à réaliser l'intégration sociale. Elle a une efficience, c'est-à-dire qu'elle mobilise les énergies individuelles et collectives et les oriente vers l'action. Elle intervient dans la réalité et sert de guide à la pratique.» (1)

Cette définition du concept d'idéologie empruntée à Denis Monière se réfère à la tradition marxiste et au matérialisme historique, lesquels serviront de cadre théorique pour ce texte.

L'idéologie franco-ontarienne a des thèmes bien précis, thèmes qui s'apparentent à ceux du nationalisme canadien-français (2) ou du nationalisme conservatiste (3) à la vogue au début du XX^e siècle. Elle emprunte essentiellement les mêmes éléments tout en y greffant l'aspect particulier du franco-ontarien, ce qui reflète les changements majeurs survenus dans la structure de la société canadienne.

Quels sont donc ces thèmes de l'idéologie franco-ontarienne? Les textes publiés dans la Revue les

contiennent en abondance. Il me semble que cette idéologie contient quatre thèmes principaux qui reviennent sans cesse et qui constituent un «système global plus ou moins rigoureux de concepts, d'images, de mythes, de représentations».

i) Franco-Ontarien: il s'agit du concept clé de cette idéologie. Il se réfère à un être peu mythique que même ses définisseurs ont difficulté à cerner. Toutes les tentatives de le définir se heurtent à des contradictions et des conflits sans issue. Ce concept constitue déjà une réduction importante dans l'idéologie nationaliste canadienne-française et se réfère non seulement à une réalité géographique amoindrie mais aussi à un changement dans la formation de la «société canadienne-française.»

Ce concept de franco-ontarien est une tentative de conserver la connotation qu'avait l'ancien terme Canadien-français et d'éviter le concept de «francophone» qui véhicule toute une autre réalité.

«L'évolution des termes employés pour désigner le français en sol canadien en dit beaucoup sur l'évolution de la société française depuis trois siècles. Le terme «Canadien» du début qualifiait une société française, colonisée, qui à travers toute une gamme d'institutions plus ou moins autochtones cherchait à s'auto-déterminer, à s'épanouir. Le terme «Canadien-français» exprime le fait que le «Canadien» du début doit partager, après la Conquête, son territoire, son gouvernement et certaines institutions, surtout économiques, avec les Anglais britanniques. Il exprime l'ambivalence profonde que doit vivre le Canadien-français divisé entre son état de Français dans un contexte nord-américain qui n'est plus celui de l'Europe. Cette ambivalence est résolue d'une part par le nationalisme canadien assorti de bilinguisme qui prône l'intégration du francophone à la société industrielle et à l'Etat fédéral. Ce nationalisme est défini par le secteur

traditionnel de la classe moyenne québécoise qui promeut un type de société néo-libérale. Elle est résolue d'autre part par un nationalisme québécois qui s'appuie sur un Etat distinct, et autonome, indépendant des cadres fédéraux. Ce nationalisme est défini par un secteur émergeant de cette même classe moyenne québécoise qui promeut un type de société qui s'inspire de la social-démocratie.

Le troisième terme, celui de «francophone», est le résultat d'un nationalisme canadien réduit ou plutôt mené au bout de sa logique interne. «Francophone» devient un attribut du premier terme «Canadien» et ne comporte plus une réalité socioculturelle différente et distincte de la société canadienne-anglaise, le terme «francophone» exprime une réalité restreinte à la langue parlée. Celui qui est «francophone» est ainsi un citoyen de l'Etat fédéral canadien et vit une culture - l'industrielle - qui ne diffère pas de l'anglophone. Sa seule distinction est de pouvoir parler le français mais non pas de véhiculer et de vivre une culture - entendu dans le sens de mode de vie - distincte.

Le concept de «franco-ontarien» veut inconsciemment perpétuer la réalité de «Canadien-français». Le fait qu'il existe un débat sur ce terme parmi les définisseurs de cette idéologie indique bien la difficulté d'être et de se définir qu'ont ces derniers. Cette difficulté s'explique, il me semble, par la position qu'ils occupent dans la formation sociale ontarienne, laquelle sera analysée brièvement à la fin de ce texte.

ii) Communauté, groupe, minorité, société: ces termes sont employés de façon interchangeable pour désigner la «collectivité franco-ontarienne» et surtout pour véhiculer une série d'images, de mythes et de représentations.

L'image ou le mythe principal qui se dégage de ces

termes est celui d'un rassemblement d'individus qui est en soi homogène, qui ne comporte pas de distinctions majeures. Le terme de minorité précise davantage les autres en ce sens qu'il indique bien que la communauté en question est distincte d'une autre communauté qui elle est majoritaire.

Cette représentation a une fonction importante pour ces définisseurs, soit une fonction mystificatrice car elle cherche à déguiser plus ou moins consciemment la nature réelle de la situation des «Franco-Ontariens», à masquer les intérêts de classe des définisseurs tout en cherchant à réaliser une certaine intégration sociale.

iii) Langue et culture: ces deux termes viennent qualifier les concepts précédents. Ainsi les Franco-Ontariens constituent une communauté, une collectivité, une société fondée sur une langue et une culture communes. Quelle langue et quelle culture? La langue et la culture franco-ontariennes. Toute tentative de préciser davantage se bute contre des réalités et des problèmes de mesure qui viennent souvent déformer la représentation que l'on cherche à promouvoir. (5) Il me semble même que la représentation de la langue et de la culture franco-ontariennes que véhiculent ses définisseurs contribue à l'aliéner de la majorité des «Franco-Ontariens». (6)

iv) Droits et égalité: cette communauté franco-ontarienne, fondée sur la langue et la culture, a des droits qui ne sont pas encore reconnus et protégés par la majorité anglophone. Ces droits sont principalement ceux de vivre et de se reproduire, individuellement et collectivement, en français. Cette communauté cherche à obtenir un statut d'égalité avec la majorité anglophone non seulement de l'Ontario mais du Canada.

Ce thème de l'idéologie franco-ontarienne perpétue une tradition vieille d'un siècle et plus, soit celle des nationalistes qui luttent pour conserver une communauté

linguistique et culturelle française en sol canadien. Elle anime et inspire l'action de nombreux individus et groupes depuis des générations et constitue la légitimation principale pour le leadership des différentes élites qui se sont succédées dans l'histoire de la «société canadienne-française ou franco-ontarienne».

Ces quatre thèmes principaux de l'idéologie franco-ontarienne ne deviennent compréhensibles que si on replace le tout dans un cadre sociologique particulier.

«Dans cette perspective (celle du matérialisme historique), l'analyse idéologique ne consiste pas seulement à décrire ce que les politiciens, les partis politiques, les groupes de pression, la presse, pensent et disent: son objectif est d'expliquer pourquoi ils pensent ceci plutôt que cela, à tel moment et pas à un autre; c'est en définitive de dévoiler le rapport entre le discours et les intérêts matériels et d'en faire la critique.» (7)

L'idéologie franco-ontarienne: ses définisseurs et ses fonctions

Le fait d'aborder les définisseurs et les fonctions de cette idéologie nous mène directement à la structure de cette «société franco-ontarienne» et surtout aux changements que connaît cette structure depuis plus de 20 ans.

La définition et la transmission de l'idéologie franco-ontarienne se font aujourd'hui par une nouvelle élite. Jadis le clergé et les membres de la petite bourgeoisie traditionnelle (professionnels, commerçants) définissaient la situation collective des Franco-Ontariens. Depuis 10 ou 15 ans, ils ont graduellement et tranquillement sombré dans le silence et ont été remplacés par des porte-parole nouveaux. Ces derniers, enseignants, fonctionnaires, journalistes, membres de la nouvelle petite bourgeoisie, poursuivent la tradition nationaliste de leurs prédécesseurs. Ils ne sont pas

tout à fait de nouveaux définisseurs car ils participaient jadis, un peu comme des apprentis, à la transmission de l'idéologie nationaliste canadienne-française. Ils ont depuis peu assumé la relève entière.

Ce changement s'explique par les transformations de la «société franco-ontarienne» et de la société canadienne en général. Les hommes d'affaires et les professionnels franco-ontariens ont été intégrés à divers degrés dans l'ensemble de la société canadienne de sorte qu'ils ne se font plus les porte-parole de la communauté franco-ontarienne. D'ailleurs, ils ont un peu peur des revendications collectives des nouveaux définisseurs préférant plutôt le compromis, la bonne entente et le règlement de problèmes sur une base individuelle. Les membres du clergé, pour leur part, affectés en partie par la réduction d'influence et d'encadrement de l'Eglise en général, sont absents des débats et des actions de la communauté franco-ontarienne. En général, ils se sont repliés sur leur seule institution ecclésiastique pour s'y occuper du fonctionnement interne.

Restent les enseignants. Ce sont eux qui, depuis quelques années, constituent les cadres de la nouvelle élite franco-ontarienne. Ajoutons-y quelques fonctionnaires et journalistes.

Le dilemme qui se pose à cette nouvelle élite consiste dans le fait que ses bases de crédibilité et de pouvoir ne sont plus les mêmes que pour l'élite traditionnelle. Ce n'est plus tellement la base sociale traditionnelle qui fournit son pouvoir. Ce sont plutôt les institutions dont ils sont membres; les systèmes scolaires, les fonctions publiques, les mass media. En somme des institutions qui, la plupart du temps, ne sont pas contrôlées par des Franco-Ontariens.

Cette nouvelle élite, de par son appartenance à ses institutions, n'est pas «populaire» comme l'était l'élite traditionnelle en ce sens qu'elle n'a plus les liens sociaux,

économiques et affectifs qu'avait l'élite traditionnelle. Cette dernière entretenait des relations étroites et quotidiennes avec les membres de la communauté. La nouvelle élite n'entretient la plupart du temps que des relations lointaines, bureaucratiques avec cette communauté franco-ontarienne.

Ce qui est plus important toutefois, c'est la différence de classe sociale entre les définisseurs et la grande majorité de la société franco-ontarienne qui est de classe ouvrière. Différence non seulement au niveau social mais surtout au niveau idéologique. Ce qui nous mène à la question de la structure sociale. Mais avant de ce faire, je veux analyser brièvement les fonctions de cette idéologie franco-ontarienne.

Cette idéologie a trois fonctions principales. Elle est d'abord mystificatrice, ensuite elle aspire à une certaine efficacité et enfin elle est apologétique.

Mystificatrice, l'idéologie franco-ontarienne déguise plus ou moins consciemment la nature réelle de la situation des «Franco-Ontariens» mais surtout elle masque les intérêts de ses définisseurs.

Cette fonction est absolument essentielle afin de maintenir le pouvoir des définisseurs, pouvoir qui tient des positions qu'ils occupent au sein des différentes institutions. Qu'ils soient enseignants, fonctionnaires ou journalistes, leur pouvoir consiste dans leur rôle de porte-parole de la «communauté franco-ontarienne» auprès des leaders politiques. Ils se doivent de se représenter, à eux, aux Franco-Ontariens et aux leaders de la majorité anglophone, comme les chefs de file de la communauté franco-ontarienne. Ils se doivent d'entretenir une image, un mythe ou une représentation d'une communauté qui a des besoins, des intérêts et des droits.

Mais les besoins et les intérêts qu'ils assignent à la

«communauté franco-ontarienne» sont souvent - est-ce conscient ou inconscient - les intérêts de cette nouvelle petite bourgeoisie «franco-ontarienne», des intérêts axés sur des questions de langue et de culture. Car c'est en interprétant et manipulant des questions d'ordre linguistique et culturel que ces définisseurs peuvent conserver et même accroître leur influence au sein des bureaucraties scolaires ou gouvernementales.

On l'aura sans doute remarqué: les questions d'ordre social et économique sont presque totalement absentes comme thèmes de l'idéologie franco-ontarienne. Ce n'est pas là pur hasard. Au contraire, aborder ces questions mènerait inévitablement à démystifier l'image de la «communauté franco-ontarienne» et la position de classe qu'y occupent les définisseurs.

Il me semble que la fonction mystificatrice réussit davantage auprès des leaders politiques de la majorité anglophone qu'auprès des Franco-Ontariens. Si tel est le cas, ce n'est pas dû au fait que les leaders politiques se laissent leurrer mais plutôt parce que, pour eux, cette idéologie franco-ontarienne a une fonction apologétique importante. J'y reviendrai bientôt.

La fonction d'efficiencia que joue cette idéologie n'a pas changé au cours des années. Elle cherche à mobiliser les énergies individuelles et collectives des Franco-Ontariens afin de les orienter vers une action qui est celle de conserver et de promouvoir la langue et la culture françaises. Elle tend à donner aux individus un sens d'appartenance à une collectivité et un sens d'identité personnelle. Une idéologie n'est pas que discours, qu'un système d'idées, de valeurs. Elle est aussi matérielle en ce sens qu'elle anime le vécu quotidien des individus et des institutions. Le quotient d'efficiencia de l'idéologie franco-ontarienne ne peut qu'être limité car elle ne peut pénétrer tous les domaines de la vie quotidienne du Franco-Ontarien, dont ceux du travail, de la consommation, du loisir, qui sont contrôlés par des définisseurs autres que cette nouvelle élite. Cette

donnée explique aussi le fait que l'idéologie franco-ontarienne doive se limiter aux questions de langue et de culture et ne pas se préoccuper de domaines sociaux et économiques.

Cette idéologie joue enfin une fonction apologétique en légitimant une structure de classes et la domination d'une classe. Non pas tellement la domination de la nouvelle petite bourgeoisie franco-ontarienne mais bien celle de la haute bourgeoisie anglo-canadienne.

Parce qu'ils se font les intermédiaires entre la «communauté franco-ontarienne» et le gouvernement ontarien, parce qu'ils obtiennent leur pouvoir de ce gouvernement, les définisseurs, même lorsqu'ils critiquent et protestent, légitiment la structure sociale dominante en Ontario, justifient auprès de la «communauté franco-ontarienne» l'existence et le rôle de l'Etat ontarien. Un Etat meublé par la petite et moyenne bourgeoisie (8) qui défend et promeut les intérêts de la haute bourgeoisie anglo-canadienne.

Si la nouvelle élite franco-ontarienne critique l'Etat ontarien, ce n'est jamais pour ses politiques sociales ou économiques, ce n'est jamais pour sa gérance des relations de classes dans la société capitaliste qu'est la société ontarienne. Ses critiques portent toujours sur des questions linguistiques et culturelles qui ne dérangent en rien la structure de fond de la formation sociale ontarienne. Bien plus. En portant l'attention sur le rôle de l'Etat, ils contribuent à promouvoir l'illusion que le pouvoir ou l'autorité, dans la société capitaliste, réside dans le politique et non dans l'économique.

Inconsciemment, ce jeu des définisseurs renforce la position du Maître colonisateur et contribue à l'acculturation du Franco-Ontarien. (9)

Pour comprendre le pourquoi de cette idéologie et

surtout les dilemmes qui guettent ses définisseurs et ainsi la difficulté d'être idéologue franco-ontarien, il faut tenter d'analyser la «société franco-ontarienne» et ses transformations depuis une vingtaine d'années.

La «société franco-ontarienne»

Existe-t-il, a-t-il déjà existé une réalité que l'on pourrait appeler société franco-ontarienne? Dans le cadre de l'idéologie franco-ontarienne et pour ses définisseurs, il ne fait aucun doute. La société franco-ontarienne est une entité vivante, qui a des traditions, des valeurs, des institutions. Mais lorsqu'on tente de la saisir empiriquement, on se bute à des obstacles majeurs qui laissent soupçonner que cette réalité est beaucoup plus une représentation idéologique qu'un fait tangible.

Pour l'idéologue franco-ontarien, cette société est essentielle. Sans elle, il n'a pas de raison d'être; il n'a peut-être pas d'emploi. Pour lui, cette société est constituée d'un agrégat de citoyens ontariens qui ont le français pour langue maternelle, qui sont membres d'un système de parenté et de famille avec ses traditions et ses coutumes, qui ont des organisations culturelles et sociales, qui ont des institutions scolaires, religieuses, économiques (avec les caisses populaires). En apparence, il s'agit donc d'une réalité.

Toutefois, lorsque le scientifique essaie de cerner cette réalité, de l'analyser, la mesurer, en tâter le pouls, il a de la difficulté à retrouver le corps. Fernand Dorais a raison lorsqu'il affirme, dans l'article qu'il a préparé pour la Revue, qu'il n'existe de nombreuses monographies sur le fait francophone en Ontario mais qu'il n'existe pas de travail d'ensemble. Serait-ce que l'ensemble n'existe pas?

J'é mets l'hypothèse suivante. Il a existé en sol ontarien une formation sociale plus ou moins complète, une forme

en marge ou à la périphérie de la société capitaliste canadienne, une forme qui était un élément d'une réalité plus globale que l'on appelait société canadienne-française. Cette formation sociale n'est presque plus, ses divers éléments ayant été intégrés et dispersés, de façon différente selon les régions de la province, dans la société capitaliste canadienne. Cette transformation s'est effectuée graduellement au début du siècle et rapidement depuis 1945 (puisque'il faut choisir une date) alors que la société canadienne a connu une expansion économique de taille. Cette expansion économique, reliée à celle de l'économie américaine, a nécessité un prolétariat pour les usines de Sud et du Sud-ouest de l'Ontario, pour les mines et les usines de pâtes et papiers du Nord, ainsi que pour les bureaucraties gouvernementales et corporatives de l'ensemble de la province. Les Franco-Ontariens, jusque là surtout des ruraux, ont fourni en partie les cadres de ce prolétariat. Une minorité d'entre eux a pu faire partie de la nouvelle petite bourgeoisie en tant qu'enseignants (les écoles secondaires publiques françaises établies en 1968 ont été nécessaires pour former ce prolétariat et cette nouvelle petite bourgeoisie), fonctionnaires, cadres d'entreprises. La petite bourgeoisie traditionnelle franco-ontarienne a participé quelque peu à cette expansion en ce qui a trait au nombre mais non en ce qui a trait au pouvoir économique (10) En ce qui a trait à cette petite bourgeoisie traditionnelle, elle s'est intégrée silencieusement à la structure économique dominante et les quelques voix nationalistes jadis membres de l'élite franco-ontarienne se sont tues.

Cette intégration a évidemment mené à l'urbanisation accélérée des Franco-Ontariens. Omer Deslauriers a bien démontré ce changement démographique. Les statistiques du recensement fédéral de 1971 démontrent de plus que la migration des Franco-Ontariens vers les villes a suivi un pattern assez précis: ces derniers ont délaissé les centres ruraux et urbains du Nord et de l'Est de la province pour aller s'établir dans le Sud et le Sud-ouest. 12) Reste à

déterminer les effets de cette migration. On sait déjà que le taux d'assimilation linguistique est relié à cette urbanisation, qu'il est relié plus précisément au pourcentage de francophones dans les communautés. Ainsi plus ce pourcentage est bas, plus le taux d'assimilation est élevé. (13) On commence à peine à tenter d'analyser ces effets.

Mais je reviens à ma question: existe-t-il ou a-t-il existé une société franco-ontarienne? et à ma réponse qui m'a mené à parler des transformations amorcées depuis une trentaine d'années.

Il existait une formation sociale plus ou moins complète. Cette formation sociale est souvent érigée en mythe elle aussi, surtout par les idéologues traditionnels. Il ne s'agissait pas d'une société homogène dont les membres communiaient aux mêmes valeurs dont les plus sacrées étaient religieuses. Puisqu'il n'existe pas encore d'histoires qui ont fait le point sur ce passé, il est difficile de décrire précisément cette formation sociale. On sait toutefois qu'elle était à la périphérie de la société capitaliste canadienne. J'hésite de l'appeler pré-capitaliste parce qu'elle empruntait déjà plusieurs caractéristiques de la société dominante. Elle se trouvait à la marge parce qu'elle était rurale et agricole, ses membres étant des petits producteurs agricoles, des petits commerçants et des ouvriers de mines ou de chantiers de bois. Déjà, les Franco-Ontariens étaient intégrés mais de façon marginale à la société capitaliste ontarienne.

Il me semble toutefois que les facteurs suivants rendaient cette formation sociale plus complète qu'aujourd'hui. Pour qu'un agrégat d'individus puissent former une société quelconque, ils doivent d'abord entretenir des relations sociales assez continues; ils doivent avoir un centre de pouvoir qui gère ces relations de façon idéologique et juridique; ils doivent avoir un système de représentations communes qui expliquent, légitiment et animent les actions individuelles et collectives.

La société franco-ontarienne «de jadis» répondait beaucoup plus à ces critères que celle d'aujourd'hui. De par la discrimination ouverte, raciste des anglophones, les Franco-Ontariens étaient cantonnés dans des milieux marginaux où les relations entre eux étaient continues. Ces milieux étaient encadrés par l'élite cléricale et petite bourgeoise qui gérait ces relations de façon idéologique surtout mais aussi de façon économique. (14) Les représentations communes - ou l'idéologie - étaient fortes et ne souffraient pas la concurrence. En somme, dans cette formation sociale, les Franco-Ontariens avaient une structure sociale et une culture qui étaient distinctes, plus ou moins autonomes. Les idéologues traditionnels avaient un pouvoir réel car ils contrôlaient non seulement les représentations mais, ce qui est plus important, les structures de relations sociales qui validaient le système de représentations. En ce sens, cette élite était «populaire» parce qu'elle entretenait des relations quotidiennes - affectives, économiques, - avec la majorité des membres de la communauté. Les différences de classes existaient certes au niveau structurel. Mais au niveau idéologique, ces différences étaient camouflées - de façon assez efficace - par le système de représentations nationalistes.

Aujourd'hui, les transformations déjà citées - prolétarianisation, urbanisation, intégration à la société capitaliste - ont apporté des changements majeurs dans cette formation sociale. En général, les structures sociales et culturelles ne sont plus distinctes, ne sont plus autonomes. Parce que les différences structurelles et idéologiques de classes se sont accentuées, parce que l'urbanisation a réduit la quantité de relations ou d'interaction entre les membres de la «société franco-ontarienne», les réseaux de relations et de communication (les changements dans le système de parenté et de famille en sont un indice) ne sont plus aussi complets et encombrants. Le système de représentations, concurrencé par une vision du monde propre à la société capitaliste canadienne (production, consommation) s'est transformé. L'élite traditionnelle a ainsi perdu son pouvoir

parce que les transformations sociales, économiques et culturelles ont fait disparaître ses bases.

Ces changements ont toutefois fait naître une nouvelle élite, dont les membres travaillent dans les institutions idéologiques de la société canadienne. Il me semble que cette élite est isolée dans ces institutions et est donc perçue par la majorité des Franco-Ontariens comme représentants de ces institutions auxquelles ils sont soumis dans leur vie quotidienne.

Ce qui est important, me semble-t-il, c'est que cette nouvelle élite fait partie de la «classe moyenne», alors que la plus grande majorité des francophones ontariens sont de la classe ouvrière. (15) Cette différence n'est certes pas perçue par la nouvelle élite; elle reconnaît que la plupart des Franco-Ontariens sont ouvriers mais ne saisit pas encore la portée de ce fait. L'idéologie qu'elle véhicule camoufle, beaucoup plus pour elle que pour l'ensemble des Franco-Ontariens, cette différence de classes laquelle est marquée par une distance sociale plus grande que jadis, distance qui se mesure par le statut, le style de vie, le revenu, le niveau d'éducation et le pouvoir. Cette distance sociale constitue un facteur, encore mal analysé, qui affecte les liens entre la nouvelle élite et la communauté franco-ontarienne, un facteur qui dilue encore davantage l'identité commune des Franco-Ontariens.

Car cette transformation, l'idéologue et l'idéologie franco-ontariens ne peuvent la reconnaître ouvertement et publiquement car c'est dans et par le camouflage de cette réalité qu'ils aspirent à un certain pouvoir. C'est en se représentant comme porte-parole de la «communauté franco-ontarienne», c'est en définissant les intérêts linguistiques et culturels de cette communauté auprès des leaders politiques et des hauts-fonctionnaires anglo-ontariens qu'ils justifient leur statut et leur pouvoir. La représentation de la société franco-ontarienne ne peut être que celle d'une collectivité fondée sur la langue et la

culture, dont ils sont à la fois les interprètes auprès du «Maître», les éducateurs et animateurs auprès du «peuple».

Il me semble cependant que l'emploi d'une telle représentation de la communauté francophone constitue, pour cette nouvelle élite, un dilemme.

Langue, culture et la hantise de l'assimilation

Ce dilemme est le suivant: alors que cette représentation d'une communauté linguistique et culturelle reflète la situation spécifique de cette nouvelle élite et qu'elle est surtout nécessaire pour justifier et accroître son pouvoir à l'intérieur des institutions mentionnées plus tôt, l'emploi de cette représentation contribue à éloigner une grande partie de la communauté francophone de cette élite.

Cet éloignement est dû au fait que les questions de langue et de culture ne correspondent plus beaucoup - surtout en milieux urbains - à la réalité vécue de plusieurs francophones intégrés à la classe ouvrière et même à la classe moyenne. Pour ceux-ci, la réalité quotidienne est toute autre; elle est constituée d'intérêts, de besoins et de préoccupations reliés au monde de travail, de consommation, de loisirs où la langue et la culture, telle que définie par l'idéologie franco-ontarienne, ne sont pas prioritaires. Il me semble que les transformations de la communauté francophone ont rendu superficielles les questions de langue et de culture en autant qu'elles ne sont plus greffées sur la vie quotidienne des francophones.

Par contre, pour cette nouvelle élite, langue et culture - plus spécifiquement une certaine langue et culture - sont des éléments essentiels dans sa définition de la communauté francophone parce qu'ils représentent ses intérêts, parce qu'ils représentent aussi un facteur de promotion et d'ascension à l'intérieur des institutions

d'éducation et de fonction publique. Pour cette élite, les droits de cité pour la langue et la culture françaises sont nécessaires.

L'éloignement entre l'élite et une partie de la communauté est dû aussi au fait que certains représentants de l'élite érigent souvent la langue et la culture, comme le concept de communauté, à un statut sans correspondance à la réalité. Ils leur accordent une vie en soi divorcée des êtres humains, des individus concrets qui les supportent et les incarnent. Ainsi, lorsqu'ils parlent d'assimilation, ils pleurent la mort de la langue et de la culture comme s'il s'agissait d'un être vivant auquel il faut administrer des soins afin de le guérir.

En assignant ce genre de statut à la langue et la culture, ils établissent des critères et des standards que plusieurs francophones se savent incapables d'atteindre. Les standards associés à la langue, par exemple, sont souvent tellement élevés que plusieurs francophones dont la situation quotidienne ne leur permet pas d'utiliser un français «correct» s'en sentent de plus en plus étrangers.

Il me semble donc que l'emphase sur la langue et la culture par cette nouvelle élite, nécessaire pour justifier sa propre situation, contribue à l'éloigner d'une partie importante de la communauté francophone et la prive de ses assises véritables de pouvoir.

Dans cette perspective, on comprend pourquoi la question de l'assimilation linguistique devient importante, devient même une hantise pour plusieurs idéologues franco-ontariens. On comprend aussi pourquoi le débat est amorcé depuis quelques années entre les membres de cette nouvelle élite à savoir non pas si l'assimilation existe mais bien si on devrait s'en préoccuper comme on le fait.

Les faits sont presque irréfutables: l'assimilation linguistique, mesurée par les statistiques du recensement

fédéral, progresse chez les Franco-Ontariens depuis une vingtaine d'années.

Cette assimilation menace évidemment la position des porte-parole franco-ontariens. Car si l'assimilation détruit la «communauté» franco-ontarienne, ces derniers se retrouveront sans intérêts à défendre et à promouvoir.

Mais d'un autre côté, une assimilation persistante, sans être annihilatrice, permet à ces porte-parole d'exiger du gouvernement en français pour entraver les transferts linguistiques. Ces services accrus en français ont aussi l'avantage de créer des emplois additionnels pour les membres de cette nouvelle élite en particulier et pour les membres de la nouvelle petite bourgeoisie en général.

Il est à remarquer que les idéologues franco-ontariens s'en prennent immédiatement au gouvernement - soit-il fédéral ou provincial - comme source du fléau de l'assimilation. On ne se demande jamais, du moins ouvertement et publiquement, si cette assimilation ne serait pas due à des causes plus fondamentales comme l'intégration des Franco-Ontariens à la société capitaliste. Une telle question les mènerait peut-être à critiquer l'ensemble de la société et non pas seulement ses lacunes linguistiques et culturelles. Il me semble que cette façon d'aborder le phénomène de l'assimilation est le résultat d'une mauvaise lecture de l'évolution socio-culturelle de la société canadienne et particulièrement de la société franco-ontarienne, lecture qui ne peut être autre toutefois pour l'idéologue franco-ontarien étant donné sa position dans la structure de classes et ses intérêts qu'il défend et promeut.

Conclusion

Pour plusieurs, ce texte aura sans doute paru cynique. Son but était, au contraire, d'être critique. Critique dans le sens qu'il se voulait une analyse de l'idéologie

franco-ontarienne et de ses définisseurs, analyse que ne font pas ses définisseurs car il n'est pas dans les habitudes de l'idéologue de se critiquer et de questionner les prémisses de son discours. Le rôle de l'idéologue est bien plutôt de définir un système de concepts, d'idées, de mythes, d'images, de représentations dont le but est d'animer l'action individuelle et collective. De plus, parce que son rôle est de camoufler certains aspects de la réalité, l'idéologue ne s'arrête pas à analyser avec des critères et des paramètres extérieurs à son système de pensée.

L'idéologue fonctionne souvent de façon inconsciente en ce sens qu'il défend des intérêts qui sont les siens mais qu'il projette sur un ensemble de personnes afin de se justifier en s'appuyant sur cette collectivité.

Il devient nécessaire de faire la critique de l'idéologie et du rôle de l'idéologue surtout lorsque les bases sociales qui ont servi à les valider ont changé. La thèse de ce texte est que l'idéologue et l'idéologie franco-ontariens sont demeurés essentiellement les mêmes alors que les réalités qu'ils définissent et interprètent ont été transformées de façon assez radicale.

Il me semble que l'idéologue franco-ontarien se retrouve devant des dilemmes nombreux et sérieux qui relèvent justement de ces transformations. A moins qu'il ne tienne compte de ces changements, l'idéologue franco-ontarien est voué, me semble-t-il, à l'inefficacité et dans l'action et dans la théorie.

Son choix m'apparaît évident. Il devra bientôt opter pour l'une ou l'autre des démarches suivantes. D'abord, il peut continuer sur la voie actuelle, soit poursuivre son discours idéologique axé sur son appartenance à la classe moyenne et son alliance, du moins tacite, à la classe moyenne et la haute bourgeoisie anglo-ontariennes. De cette façon, il s'aliénera davantage l'ensemble des Franco-Ontariens. De l'autre côté, il peut risquer de

changer son discours et son action en se mettant d'abord à l'écoute de la majorité des Franco-Ontariens qui sont de classe ouvrière, en essayant de saisir et de comprendre, sinon de vivre, la culture de l'ouvrier et du consommateur franco-ontariens et ensuite tenter d'exercer un certain leadership. Le risque est évidemment grand car cette voie ne lui garantit pas qu'il pourra réussir à comprendre la vie quotidienne de la majorité des Franco-Ontariens et ensuite d'exercer un leadership efficace. Cette voie risque aussi de mener l'idéologue franco-ontarien à questionner les structures sociales, économiques et politiques de la société ontarienne et canadienne et ainsi dépasser ses préoccupations exclusivement linguistiques et culturelles.

Il me semble ironique que c'est justement au moment même où l'idéologue franco-ontarien compte obtenir ses plus grands succès avec la reconnaissance de droits linguistiques et culturels pour la minorité francophone qu'il est le plus menacé de perdre son pouvoir et sa crédibilité auprès de cette même minorité.

Notes

- 1) MONIERE, Denis: Le développement des idéologies au Québec, Edition Québec-Amérique 1977, p. 13
- 2) *ibid.*, chapitre VI
- 3) DION, Léon: Nationalismes et politique au Québec, Hurtubise HMN, 1975
- 4) DENNIE, Donald: Idéologies et dilemmes d'une église diocésaine en état de recherche: conclusions d'une enquête empirique, *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. VI, no. 2, 1974, p. 99
- 5) cf. *Langue maternelle, langue première de communication? Actes de colloque no. 1, L'Institut franco-ontarien, 1978.*

- 6) cf. CANALE, Michael et MOUGEON, Raymond: Problèmes posés par la mesure du rendement en français des élèves franco-ontariens, in Actes de colloque no. 1, L'Institut franco-ontarien, 1978.
 - 7) MONIERE, Denis, op. cit., pp. 13-14
 - 8) On n'a pas encore, il me semble, analysé le rôle prépondérant joué par la petite bourgeoisie dans la société canadienne. Alors que l'attention des chercheurs et théoriciens au Canada s'est portée sur la haute bourgeoisie et ses relations avec la métropole américaine ou encore sur la classe ouvrière qu'on érige trop souvent en mythe, on a négligé la petite bourgeoisie. Il me semble qu'aux niveaux idéologique et politique, elle a joué un rôle important et a exercé une influence considérable dans l'évolution de la société canadienne. L'histoire de cette société est beaucoup plus celle des relations entre la haute et la petite bourgeoisie qu'entre la bourgeoisie et la classe ouvrière.
 - 9) DORAIS, Fernand: Qui a tué André?, dans cette revue
 - 10) cf. DENNIE, Donald: L'infériorité économique des Canadiens-français de Sudbury, *Le Voyageur*, décembre 1977, janvier 1978, *L'OTEO*, février 1978. Cette étude démontre que de 1916 à 1976, le pourcentage de francophones propriétaires de maisons d'affaires dans Sudbury n'a presque pas changé, passant de 16% à 19%. Ce pourcentage a atteint un sommet en 1965 avec 23%. Ces francophones sont surtout propriétaires d'épiceries, de stations-service, de maisons de coiffure, de petites entreprises de construction. En somme, ils sont de la petite bourgeoisie traditionnelle, soit propriétaires de maisons d'affaires où ils sont, avec les membres de leurs familles, les employés principaux.
-

- 11) cf. CLARK, S.D.: The Position of the French-Speaking Population, in Canadian Society in Historical Perspective, Mc-Graw-Hill Ryerson, 1976, p. 91
 - 12) DENNIE, Donald: Urbanisation et assimilation des Franco-Ontariens, Le Droit, Mai 1973
 - 13) Plusieurs documents et études font état de ce fait. Particulièrement: ALLARD, Pierre, Le Droit, 1973; CASTONGUAY, Charles; Aperçu démolinguistique de la francophone ontarienne, in Cultiver sa différence, Septembre 1977; SAVARD, Pierre, BEAU-CHAMP, Rhéal, THOMPSON, Paul Cultiver sa différence, Rapport sur les arts dans la vie franco-ontarienne, Septembre 1977
 - 14) Le pouvoir matériel de l'élite cléricale reste à étudier. De nombreuses histoires veulent toutefois que plusieurs prêtres - sans parler des organisations ecclésiastiques - étaient des propriétaires fonciers et des usuriers importants.
 - 15) Quelques études commencent à faire état, statistiquement, de la prépondérance d'ouvriers chez les Franco-Ontariens
-